

GUEUDRY LA FRENAYE

« JEAN MONNIER »

À LA FRENAYE

**Construction d'une résidence de
7 logements collectifs et places de stationnement
extérieures**



NOTICE DESCRIPTIVE DE VENTE

Architecte - IGA Architecte D.P.L.G - 46 Place de la Haute Vieille Tour 76000 ROUEN
Tel : 02.35.61.20.20

Economiste - BET SERO - 18 Avenue du Camp Dolent 76700 GONFREVILLE L'ORCHER
Tel : 02.32.79.54.80 - Fax : 02.32.45.61.38

NOTICE DESCRIPTIVE DE VENTE

SOMMAIRE

1. PRESENTATION	5
1.1. PREAMBULE	6
1.2. PRESENTATION DU PROGRAMME	6
2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DU BATIMENT	7
2.1. INFRASTRUCTURE	7
2.1.1. Terrassement	7
2.1.2. Fondations	7
2.1.3. Infrastructures	7
2.2. MURS ET OSSATURE	7
2.2.1. Murs	7
2.2.2. Planchers	7
2.2.3. Balcons	7
2.2.4. Ouvrages divers en béton armé	7
2.2.5. Assainissement	8
2.3. ETANCHEITE	8
2.3.1. Charpente	8
2.3.2. Couverture	8
2.3.3. Etanchéité balcons	8
2.4. FACADES	8
2.5. MENUISERIES EXTERIEURES & METALLERIE	8
2.5.1. Menuiseries extérieures	8
2.5.2. Porte	9
2.5.3. Métallerie	9
3. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS	10
3.1. SOLS ET PLINTHES	10
3.1.1. Revêtements de sols des appartements	10
3.1.2. Plinthes et divers	10
3.1.3. Faïence	10
3.2. MENUISERIES INTERIEURES, CLOISONS, DOUBLAGE	10
3.2.1. Blocs portes	10
3.2.2. Portes, trappes et divers	10
3.2.3. Cloisons doublages	11
3.3. PEINTURE	11
3.3.1. Peintures intérieures	11
3.3.1.1. Plafonds horizontaux	11
3.3.1.2. Murs des pièces humides et sèches	11
3.3.1.3. Menuiseries en bois et portes	11

3.4. EQUIPEMENTS INTERIEURS.....	11
3.4.1. Equipements sanitaires et plomberie.....	11
3.4.1.1. Eau froide.....	11
3.4.1.2. Eau chaude.....	11
3.4.1.3. Vidanges des appareils.....	11
3.4.1.4. Attentes diverses.....	12
3.4.1.5. Production d'eau chaude.....	12
3.4.2. Appareils sanitaires.....	12
3.4.2.1. WC.....	12
3.4.2.2. Meuble vasque.....	12
3.4.2.3. Baignoires.....	12
3.4.2.4. Douche.....	12
3.4.3. Electricité.....	13
3.4.3.1. Généralités.....	13
3.4.3.2. Répartition des points lumineux et des prises de courant.....	13
3.4.4. Equipement de télécommunication.....	14
3.4.5. Chauffage.....	14
3.4.6. Ventilation mécanique contrôlée simple flux HYGROREGLABLE de type B.....	14
4. ANNEXES PRIVATIVES.....	15
4.1. CAVES.....	15
4.1.1. Caves.....	15
4.2. PARKINGS EXTERIEURS.....	15
4.2.1. Sols.....	15
4.2.2. Plafond.....	15
5. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE.....	16
5.1. HALL D'ENTREE.....	16
5.1.1. Sols.....	16
5.1.2. Parois.....	16
5.1.3. Plafonds.....	16
5.1.4. Aménagements divers.....	16
5.1.5. Equipement électrique.....	16
5.1.6. Porte d'accès.....	16
5.1.7. Contrôle d'accès.....	16
5.2. CIRCULATION DU RDC.....	17
5.2.1. Sols.....	17
5.2.2. Parois.....	17
5.2.3. Plafonds.....	17
5.2.4. Tableau d'affichage.....	17
5.2.5. Equipement électrique.....	17
5.3. CIRCULATIONS D'ETAGE.....	17
5.3.1. Sols.....	17
5.3.2. Parois.....	17
5.3.3. Plafonds.....	17
5.3.4. Equipement électrique.....	17
5.4. CAGES D'ESCALIERS.....	18
5.4.1. Sols.....	18
5.4.2. Parois.....	18
5.4.3. Plafonds.....	18

5.4.4. Equipement électrique.....	18
6. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE.....	18
6.1. ASCENSEUR.....	18
6.2. TELECOMMUNICATIONS.....	18
6.3. ALIMENTATION EN EAU.....	18
6.4. ALIMENTATION EN ELECTRICITE.....	18
7. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS.....	19
7.1. VOIRIES ET PARKINGS.....	19
7.1.1. Voie d'accès.....	19
7.1.2. Place de Parking.....	19
7.2. ESPACES VERTS.....	19
7.2.1. Engazonnement.....	19
7.3. CLOTURES.....	19
7.4. ECLAIRAGE EXTERIEUR.....	19
7.5. RESEAUX DIVERS.....	20
7.5.1. Eau.....	20
7.5.2. Electricité.....	20
7.5.3. Eaux usées et vannes.....	20
7.5.4. Télécommunications.....	20
7.5.5. Gestion des Eaux Pluviales.....	20

1. PRESENTATION

Notice descriptive prévue par l'article R-261-13 du C.C.H. et publiée en annexe à l'arrêté du 10 mai 1968. (JO - 29 juin 1968).

La présente notice descriptive sommaire est établie pour le projet de résidence « JEAN MONNIER » située 16 Rue Félix Faure à LA FRENAYE (76170)

Elle concerne une opération résidentielle composée :

- de 7 logements collectifs
- de places de stationnement extérieures

Cette réalisation respectera l'ensemble des réglementations en vigueur applicable, et notamment :

- Pour l'électricité : les installations seront conformes aux recommandations de la norme NFC 15.100 et NFC 14.100
- Pour l'isolation thermique et acoustique, respect des exigences de la NRA (nouvelle réglementation acoustique) et la RT 2012 (thermique).
- Les caractéristiques techniques générales de vente sont conformes à la réglementation RT 2012 (selon étude du BET thermique)

Sont annexés au présent descriptif :

- La note de calcul thermique réalisée par le bureau d'étude ETC.
- Le détail des surfaces
- Le plan de vente

1.1. PREAMBULE

Seront admises de plein droit, toutes modifications de structure et de l'agencement intérieur et extérieur (tel que déplacement de gaines techniques, caisson, soffite ou faux-plafond, etc....) ayant pour but de résoudre un problème technique ou de parfaire, soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'immeuble et qui seraient apportées en cours de travaux par le constructeur, en accord avec l'Architecte.

Le Constructeur pourra être amené à modifier les prestations énumérées dans la présente notice et à les remplacer par des prestations globalement équivalentes dans le cas d'apparition d'un matériel nouveau, ou en cas de force majeure ou cause légitime, notamment :

- règle administrative contraignante,
- règlement judiciaire, liquidation de biens, cessation d'activité d'entreprise ou de fournisseur
- arrêt de fabrication, défaut d'approvisionnement ou retard d'approvisionnement d'un matériau,
- qualité insuffisante du matériau prévu ou livré etc.
- et plus généralement, si les impératifs techniques ou réglementaires le mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle ou telle dispositions de prestations prévues

Le tout, à condition qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de qualité pour l'acquéreur

En outre, l'acquéreur ne pourra, en aucun cas, ce qu'il reconnaît expressément, réclamer, au cas où il est écrit qu'une prestation est prévue avec une variante, l'une ou l'autre de la prestation ; car si cette disposition a été exprimée, c'est qu'elle correspond à un impératif technique.

Le client reconnaît cette clause comme essentielle, sans laquelle le constructeur n'aurait pas contracté

1.2. PRESENTATION DU PROGRAMME

Site

L'opération est située à LA FRENAYE, 16 Rue Félix Faure.

Programme

Construction d'un ensemble immobilier de 7 appartements collectifs, et de places de stationnement extérieures.

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DU BATIMENT

2.1. INFRASTRUCTURE

2.1.1. Terrassement

- Fouilles en déblais avec évacuation des terres en excédent et mise en remblais des terres disponibles nécessaires pour réalisation d'une plateforme.

2.1.2. Fondations

- Fondations en béton armé suivant les conclusions du rapport de sol et calcul du BET Structure.

2.1.3. Infrastructures

- Planchers d'infrastructure en béton isolant de type polystyrène, tous les planchers respecteront l'isolation acoustique et thermique réglementaire.

2.2. MURS ET OSSATURE

2.2.1. Murs

- Murs en parpaing pour l'ensemble des refends, les murs en parties enterrés et pour la gaine d'ascenseur. Epaisseur des refends suivant réglementation acoustique et thermique.
- Murs en maçonneries avec des blocs de parpaings creux de 0.20 m d'épaisseur pour les murs de façades.

2.2.2. Planchers

- Planchers d'étages en béton de type « leader silence » entre les niveaux supérieurs, tous les planchers respecteront l'isolation acoustique et thermique réglementaire.

2.2.3. Balcons

- Planchers de balcon en béton de type « leader silence.
- Finition des sols de balcons par dalles sur plots 50x50.
- Gestion des eaux pluviales pour les balcons par descente EP.

2.2.4. Ouvrages divers en béton armé

- Poutres et poteaux en béton armé avec coffrage et armatures.
- Escalier coulé sur place desservant l'ensemble des niveaux
- Seuils et appuis de fenêtres de type préfabriqué

2.2.5. Assainissement

- Canalisation en PVC sous la dalle du rez-de-chaussée pour évacuation des eaux usées et vannes.

2.3. ETANCHEITE

2.3.1. Charpente

- Charpente bois en fermettes pré-usinées réalisées en sapin du Nord traité.
- Habillage des saillies de versants en PVC.

2.3.2. Couverture

- Couverture en tuiles terre cuite GIVERNY ou similaire de couleur noire.
- Profils de finitions pour : Egout, faîtage, rives latérales, noues
- Ventilations primaires des chutes
- Sorties de ventilation mécanique et de la gaine d'ascenseur
- Gouttières en aluminium des versants de couverture
- Tuyaux de descentes extérieures en PVC

2.3.3. Etanchéité balcons

- Etanchéité des terrasses accessibles réalisé sur support béton par complexe d'étanchéité bi-couches de type DERBIGUM ou similaire avec protection dalles sur plots réglables y compris traitements des points singuliers et gestion des eaux pluviales

2.4. FACADES

Les façades du bâtiment recevront selon les dispositions définies dans le permis de construire :

- Enduit monocouche projeté teinté en façades d'aspect et teinte à définir,

2.5. MENUISERIES EXTERIEURES & METALLERIE

2.5.1. Menuiseries extérieures

Menuiseries extérieures en PVC Blanc ouvrant à la française avec vitrage isolant et classement AEV.

Les menuiseries seront sous Avis Technique avec double vitrage peu émissif type Planitherm Futur à lame d'Argon 4+16+4 - $U_w \leq 1.60 \text{ W/m}^2\text{K}$

Volets roulants avec tablier Aluminium en coffre demi-linteau sur toutes les baies à commandes électriques

2.5.2. Porte

Porte palière d'accès au logement isolante posé en applique intérieur aspect lisse avec âme isolante, serrure de sûreté à cylindre avec 5 points de fermeture, microviseur, joints d'étanchéité, poignée aluminium et seuil plat.

2.5.3. Métallerie

- Ensemble des halls d'entrée en profilés d'acier laqué renforcé avec verrouillage par ventouses électromagnétique, ferrage sur pivot.
- Garde-corps extérieurs en acier thermolaqué, suivant plans et dispositions du permis de construire.

3. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

3.1. SOLS ET PLINTHES

3.1.1. Revêtements de sols des appartements

- Revêtement de sols en carrelage grès cérames U4P3E3C2, de format 45x45 cm posé collé sur chape liquide de 50mm, posée sur mousse isolante projetée 65mm et plinthes assorties pour les séjours, cuisines, dégagements, buanderies, Salles de bains et WC.
- Revêtement de sols stratifiés avec sous couche acoustiques et plinthes assorties pour les chambres et placards attenants.

3.1.2. Plinthes et divers

Barres de seuil semi-bombées en aluminium à chaque changement de revêtement.
Réalisation de renformis de douches carrelés suivant cas.

3.1.3. Faïence

Carreaux en grés, coloris à choisir dans la gamme présélectionnée

- a) sur 1.80m de hauteur au droit des baignoires et/ou des douches y compris retours éventuels.

3.2. MENUISERIES INTERIEURES, CLOISONS, DOUBLAGE

3.2.1. Blocs portes

- Portes à âme alvéolaire pour cloisons sèches y compris garnitures de portes en aluminium avec bec de cane pour les portes des séjours, bec de cane à condamnation pour les portes des salles de bains et WC, bec de cane et serrure pêne dormant demi-tour pour les portes des chambres.

3.2.2. Portes, trappes et divers

- Trappes de visite des gaines techniques en agglomérés.
- Façades de placards a portes coulissantes type SOGAL ou similaire en mélaminé de 10 m/m d'épaisseur avec système anti- déraillement, rails, profils d'encadrement, d'une tablette et tringle porte manteaux. Aménagements des placards de largeur supérieure à 0.90 m par tablettes et penderies (1/3 tablettes et 2/3 penderie)

3.2.3. Cloisons doublages

- Doublage périphérique de type demi-stil, compris laine de verre de 120mm avec un $R=3.42m^2K/W$ et plaque de plâtre BA13 conformément aux calculs thermiques.
- Cloisons du type PLACOSTIL de 72 mm ou similaire pour les cloisonnements des appartements.
- Cloisons en fond de gaine électrique en Placo stil ou similaire.
- Doublage thermo-acoustique entre logements et gaines ascenseur/escalier par complexe en laine de roche et plaque de plâtres pose collés de type CALIBEL ou similaire.
- Plafonds droits en plaques de plâtre sur ossature STIL ou similaire

3.3. PEINTURE

3.3.1. Peintures intérieures

3.3.1.1. Plafonds horizontaux

- Travaux préparatoires, 2 couches de peinture acrylique
 - peinture Velours : pièces sèches et humides

3.3.1.2. Murs des pièces humides et sèches

- Travaux préparatoires, 2 couches de peinture acrylique
 - peinture velours : pièces sèches et humides

3.3.1.3. Menuiseries en bois et portes

- Travaux préparatoires, 2 couches peinture acrylique satinée.

3.4. EQUIPEMENTS INTERIEURS

3.4.1. Equipements sanitaires et plomberie

3.4.1.1. Eau froide

Réseau depuis gaine palière en tubes multicouche avec robinets d'arrêt, distribution intérieure des appartements et raccordements des appareils.

3.4.1.2. Eau chaude

Depuis chaudière gaz individuelle dans appartements distribution intérieure des appartements en tube multicouche et raccordement des appareils.

3.4.1.3. Vidanges des appareils

Réalisées en PVC

3.4.1.4. Attentes diverses

Réalisées en PVC y compris siphon pour machines à laver, lave-linge et évacuation de la chaudière gaz.

3.4.1.5. Production d'eau chaude

Par chaudière gaz individuelle à condensation compris raccords et vidange. Volumes et puissance suivant note thermique.

3.4.2. Appareils sanitaires

3.4.2.1. WC

Cuvette de WC posé sur pied en porcelaine blanche de type CIFIAL PACK ou similaire, avec réservoir attendant complet à double chasse 3/6 litres, fixations au sol, abattant double thermodur recouvrant à charnières inox et frein de chute

3.4.2.2. Meuble vasque

Meuble à poser 2 portes et 2 tiroirs en panneaux de particules mélaminés brillant 81x46x82.5, compris pieds réglables et plinthes fixées, modèle MOTRIL 800 ou similaire.

Plan vasque (ou vasque) porcelaine à encastrer ou à poser par le dessus avec trop plein.

Robinetterie mitigeuse monotrou NF finition chrome, à 2 disques céramique, aérateur cascade anticalcaire, technologie corps froid, embase métal, flexibles, tirette et vidage à clapet rentrant, bonde siphon métal.

Miroir, ép. 3mm, avec éclairage LED intégré classe II IP44

3.4.2.3. Baignoires

Baignoire 170 * 75 cm acrylique, 166 à 196 litres, fond plat et parois latérale réduites et verticales côté douche, accoudoirs moulés côté baignoire, piètements métalliques à vérins réglables renforcés. Robinetterie bain-douche mitigeuse monotrou, finition chrome, à 2 disques céramique, inverseur à retour automatique avec clapet anti-retour, aérateur cascade anticalcaire, limiteur de température et de débit, embase métal, flexibles et douchette anticalcaire. Habillage faïence avec trappe de visite.

3.4.2.4. Douche

Receveur de douche à bac encastré 90x90 en céramique, fond anti-glissement.

Robinetterie douche mitigeuse thermostatique NF, finition chrome, à cartouche thermostatique à cire dilatable, clapet anti-retour, limiteur de température intégré et de débit 50% déverrouillable, avec flexible et douchette à économie d'eau.

Bonde siphonoïde chromée pour évacuation

porte pivotante pour ouverture extérieure, en verre transparent traité anticalcaire de 8 mm, profilés chromés, fermeture avec bille réglable, extensible, hauteur 195 cm. Mise en place d'une paroi fixe du même type.

3.4.3. Electricité

3.4.3.1. Généralités

Installations du type encastré dans les logements conforme NFC 15.100

Nature du courant : 220 volts.

Comptage placé à l'intérieur des gaines techniques E.D.F. situées sur paliers pour le bâtiment de logement collectif.

Tableau disjoncteur et coupe circuits du type encastré, placé dans des coffres visitables dans les logements.

3.4.3.2. Répartition des points lumineux et des prises de courant

Entrée	1 sonnette et bouton poussoir à l'entrée 1 centre douille DCL, va et vient 1 prise de courant 10/16 A Bip+T 1 prise communication
Dégagement	2 ou 3 centre douille DCL, va et vient 1 prise de courant 10/16 A Bip+T
Salle de bains	1 centre douille DCL, simple allumage 1 prise de courant 10/16 A Bip+T 1 alimentation éclairage intégré au miroir
W.C.	1 centre douille DCL, simple allumage 1 prise de courant 10/16 A Bip+T
Cuisine	1 centre douille DCL, simple allumage. 1 attente électrique pour point lumineux mural 6 prises de courant 10/16 A Bip+T 3 prises de courant lignes directes 20 A + T 1 connecteur 32 A + T 1 prise communication
Séjour	1 centre douille DCL, va et vient 5 prises de courant 10/16 A Bip+T + 1 prise supplémentaire par tranche de 4m ² au-delà de 20m ²

1 prise communication

1 prise télévision

Chambre(s) 1 centre douille DCL, simple allumage
3 prises de courant 10/16 A + T
1 prise communication
1 prise télévision

Balcons/terrasse

1 hublot étanche, simple allumage

3.4.4. Equipement de télécommunication

Equipement téléphone avec distribution par colonne en gaine technique et prises RJ 45 dans les séjours, cuisines et chambres de chaque logement.

Antenne collective avec distribution par câbles coaxiaux et prises dans les séjours et chambres de chaque logement.

Commande d'ouverture des portes des halls par interphonie avec plaque anti vandale et combiné intérieur

3.4.5. Chauffage

Production de chauffage par chaudière gaz à condensation individuelle. Puissance suivant note thermique. Evacuations des gaz par conduit 3CL. Régulation sur température extérieur.
Contrôle de la température ambiante par thermostat d'ambiance filaire dans le séjour ou l'entrée.

Emission de chauffage par panneau acier laqué lisse rayonnant à eau chaude équipé de robinet thermostatique de variation temporel 0.41°C ou d'un robinet double réglage dans la pièce ou se trouve le thermostat d'ambiance.

Température intérieure des logements par température extérieure de - 7°, salles des bains et salle d'eau + 21°, toutes les autres pièces + 19°.

3.4.6. Ventilation mécanique contrôlée simple flux HYGROREGLABLE de type B

Par un caisson général situé en combles pour l'ensemble des appartements, gaines en acier galvanisé, bouches d'extraction hygroréglable du type ALDES - Bahia ou similaire dans cuisine, salle de bains et WC de chaque logement

Prises d'air par entrée d'air hygroréglable dans menuiseries extérieures des pièces sèches.

4. ANNEXES PRIVATIVES

4.1. CAVES

4.1.1. Caves

Sol : Dalle béton surfacée.

Murs : Maçonnerie brute.

Porte métallique peinte équipée d'une serrure de sûreté.

Eclairage par appareils étanches.

4.2. PARKINGS EXTERIEURS

4.2.1. Sols

- Revêtement en enrobé noir sur forme tout venant compactée avec bordures béton en périphérie.

4.2.2. Plafond

- Plafond isolé thermiquement et acoustiquement vis-à-vis des logements situés au-dessus, finition aqua panel lisse peint.

5. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

5.1. HALL D'ENTREE

5.1.1. Sols

Carrelage en carreaux de grés cérame 45 x 45, pose collée avec plinthes à gorge assorties au carrelage.

Les carrelages devront avoir un classement UPEC : U4 P4 E3 C2

5.1.2. Parois

Revêtement en peinture décorative.

5.1.3. Plafonds

Faux plafonds en plaque de plâtres compris mise en peinture

5.1.4. Aménagements divers

Fourniture et pose d'ensemble de boîtes aux lettres collectives, conforme à la Norme NFD 27.404, regroupées dans les parties communes, au RDC du bâtiment.

Panneau d'affichage avec porte vitrée

Mise en place d'une signalétique extérieure et intérieure

5.1.5. Equipement électrique

Eclairage intérieur en plafond ou en applique avec minuterie commandée par détecteur de présence.

Eclairage extérieur par hublot anti vandale sur minuterie crépusculaire.

prises de courant 10/16 A+T.

5.1.6. Porte d'accès

Ensemble vitré avec profils en aluminium ou acier laqué, double vitrage de sécurité, pivots, système de contrôle VIGIK et ferme porte

5.1.7. Contrôle d'accès

Fourniture et mise en œuvre d'un système de contrôle d'accès adapté à la Norme Handicap du type VIGIK ou similaire avec platine d'appel, combinés, écran et tous accessoires.

5.2. CIRCULATION DU RDC

5.2.1. Sols

Carrelage en carreaux de grés cérame 45 x 45, pose collée avec plinthes à gorge assorties au carrelage sur chapes acoustique.

5.2.2. Parois

Revêtement en peinture décorative.

5.2.3. Plafonds

Faux plafonds en plaque de plâtres compris mise en peinture

5.2.4. Tableau d'affichage

Panneau d'affichage avec porte vitrée

5.2.5. Equipement électrique

Eclairage intérieur en plafond ou en applique avec minuterie commandée par détecteur de présence.

1 prise de courant 10/16 A+T.

5.3. CIRCULATIONS D'ETAGE

5.3.1. Sols

Carrelage en carreaux de grés cérame 45 x 45, pose collée avec plinthes à gorge assorties au carrelage sur chapes acoustique.

5.3.2. Parois

Revêtement en peinture décorative.

5.3.3. Plafonds

Faux plafonds en plaque de plâtres compris mise en peinture.

5.3.4. Equipement électrique

Eclairage intérieur en plafond ou en applique avec minuterie commandée par détecteur de présence.

1 prise de courant 10/16 A+T.

5.4. CAGES D'ESCALIERS

5.4.1. Sols

Sols, Habillages de marche et contremarche en carrelage dito circulation.

5.4.2. Parois

Revêtement en peinture décorative.

5.4.3. Plafonds

Application de 2 couches de peinture acrylique velours.

5.4.4. Equipement électrique

Eclairage intérieur en plafond ou en applique avec minuterie commandée par détecteur de présence.

6. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

6.1. ASCENSEUR

Ascenseur à machinerie déportée, de charge 630 kg avec cabine, sol carrelage, miroir, porte palières, barres d'appuis et anneaux d'accrochage

6.2. TELECOMMUNICATIONS

Raccordement au réseau du domaine public, via un regard béton situé en limite de propriété

6.3. ALIMENTATION EN EAU

Raccordement au réseau du domaine public, via un compteur enterré, situé en limite de propriété

6.4. ALIMENTATION EN ELECTRICITE

Raccordement au réseau du domaine public par l'intermédiaire d'un coffret situé en limite de propriété.

7. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

7.1. VOIRIES ET PARKINGS

7.1.1. Voie d'accès

Voie d'accès en enrobé noir sur forme tout venant avec bordures béton de part et d'autre.

7.1.2. Place de Parking

Parking en enrobé noir sur forme tout venant avec signalétiques PMR et matérialisation des places par lignage.

7.2. ESPACES VERTS

7.2.1. Engazonnement

Reprise et régilage de la terre végétale avec modelage, amendement et engazonnement.

7.3. CLOTURES

Au périmètre de la parcelle, clôtures rigides avec soubassement béton.

7.4. ECLAIRAGE EXTERIEUR

Eclairage extérieur en plafond au-dessus des places de stationnement.

7.5. RESEAUX DIVERS

7.5.1. Eau

Citerneau enterré pour compteur général en limite de propriété.

7.5.2. Electricité

Coffret de coupure avec embase téléreport conforme aux spécifications EDF.

7.5.3. Eaux usées et vannes

Raccordement sur les égouts public en limite de propriété par canalisations PVC en tranchée.

7.5.4. Télécommunications

Raccordement au réseau du domaine public via une chambre de tirage en limite de propriété.

7.5.5. Gestion des Eaux Pluviales

Gestion des eaux pluviales à la parcelle.

APPLICATION DE LA PRESENTE NOTICE DESCRIPTIVE :

Les prescriptions décrites dans la présente notice sont données à titre indicatif.
Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter toutes modifications par des prestations similaires ou équivalentes pour répondre à des problèmes d'ordre technique.
Les tolérances d'usage seront admises en ce qui concerne les dimensions et surfaces.